



Auxerre, le 23 janvier 2020.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Archives Départementales de l'Yonne,
Conférence « Retour aux Sources »
le jeudi 20 février 2020 à 18h00.**

Dans le cadre de leur cycle de conférences « Retour aux sources », les archives départementales de l'Yonne proposent une intervention d'Alain Noël, docteur en histoire, sur le thème : « Deux fantômes. Un seul Michel Perret? »

Sous ce titre un peu énigmatique se profile une enquête sur l'identité de deux individus à travers des fonds d'archives variés : actes paroissiaux, judiciaires et notariés.

Michel Perret, né au début du XVII^e siècle, et son épouse Louise Léger se trouvent au sommet d'une généalogie sénonaise commençant dans le village de Courceaux, aux limites nord du département de l'Yonne et possèdent aujourd'hui des milliers de descendants.

L'enquête biographique proposée est significative des démarches de la microhistoire. Il s'agit de reconstituer la trajectoire d'un ménage paysan dont l'existence est d'abord apparue avec très peu d'indices, ni sur leur origine sociale et géographique, ni même sur la chronologie de leur existence. Une enquête qui a mis plus de 30 ans à se constituer.

Le deuxième aspect de cette recherche concerne l'identification d'un autre Michel Perret, sur lequel les traces d'existence sont en apparence encore moins pertinentes : une signature lors d'un contrat de mariage, sans alliance avérée.

Ces investigations ont finalement un enjeu que l'on devine aisément : Michel Perret époux de Louise Léger est-il le même individu que ce Michel Perret, qui a laissé sa signature comme seule marque de son identité ? Peut-on réunir ces deux biographies et en façonner une seule et même histoire, le parcours d'un homme de la cité de Sens venu se fondre dans une contrée paysanne au hasard de sa vie ?

Le pari est audacieux. La rencontre fortuite. La probabilité de fusion entre ces deux fantômes incertaine. Alain Noël vous invite à ce retour aux sources en vous livrant ses méthodes, afin d'identifier ces fugitifs de l'histoire, méthodes sans lesquelles ces individus oubliés auraient été fossilisés à la stricte apparence de leur nom, là où les archives les avaient figés.

Contact Presse : Conseil Départemental - ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 03 86 94 89 00